

Belinda Cannone

Imagination créatrice et secrets d'initiés

Il me semble que vous posez deux questions distinctes : d'une part la défiance à l'égard de l'imagination et le goût pour la vérité factuelle ; d'autre part, si je comprends bien, la question de ce qu'il est possible (admissible) de raconter – fût-ce fictionnellement – dans un roman. Sur ce deuxième point, le droit apporte des réponses suffisantes. Le romancier, ni plus ni moins qu'un autre citoyen, doit par exemple respecter la vie privée d'autrui. S'il était exclu du droit commun au nom de je ne sais quel surplomb ou quelle supériorité (le style ?), cela signifierait que son discours est déconnecté du monde réel et dans ce cas il ne pourrait avoir sur lui aucun effet – fâcheuse liberté alors... Du reste, quand vous posez la question rhétorique de ce qu'un romancier devrait éventuellement s'interdire, vous ne pouvez obtenir comme réponse qu'une déclaration unanime en faveur de la liberté d'expression...

M'intéresse plus, dans votre question, la réflexion sur la défiance à l'égard de l'imagination. C'est là un vrai – et très ancien – problème. Sans remonter aux Grecs, à Pascal qui se méfiait de la « *folle du logis* », ou même à Breton qui ne voulait pas « *entrer dans la chambre* », jaune et médiocre, on peut noter que c'est une position récurrente dans l'histoire littéraire. Si l'on survole les décennies récentes, on se rappellera que les années 90 furent marquées par la promotion du roman policier. C'était l'époque où le roman, revenu de loin (de l'opprobre qu'avaient jeté sur lui le Nouveau Roman avec ses multiples interdits – concernant l'intrigue, le personnage, l'anthropomorphisme...), ne s'autorisait la fiction que si elle était jeu manifeste (car « on n'est pas dupe », n'est-ce pas). La fiction à la mode (tolérable), c'était celle du sous-genre le plus codifié de la littérature, le polar (si codifié que des règles avaient même été édictées, *Les vingt règles du roman policier*, S. S. Van Dine, 1928), de sorte qu'on n'avait pas beaucoup à chercher pour savoir comment faire du neuf : il suffisait de pervertir le modèle connu. Le romancier devenait cet habile manipulateur qui démontrait qu'il ne se laissait pas aller à inventer et préférait jouer avec des codes et des références. Je crois qu'aujourd'hui on se souvient à peine de ces pénibles années et de quelques écrivains qui étaient alors au pinacle, dont je préfère taire les noms...

La décennie suivante ne fut pas plus favorable au roman romanesque. Elle promut *ad nauseam* l'autofiction. Qu'était-ce, si ce n'est encore le refus de l'invention, l'entre-deux coupable de qui veut se raconter tout en faisant croire qu'il fictionne *quand même* ? Je me rappelle encore ces critiques élogieuses sur les textes qui « *prenaient le risque de la vérité* »... Curieuse méprise entre *vérité* et *réalité*, qui laisserait croire que le roman n'a rien à voir avec la première.

J'ai l'impression que la tendance actuelle vise à promouvoir le « fait divers » – encore de la réalité bien tangible, encore une forme de refus de la fiction. Au demeurant, on notera que le polar a donné de magnifiques romans, que la veine autobiographique peut s'enorgueillir d'immenses chefs-d'œuvre et que le fait divers occupe depuis longtemps une place de choix dans l'imaginaire des romanciers. Le problème commence quand on prétend en faire l'unique source d'inspiration (c'est-à-dire la mode, en fait), et quand

cela sert à disqualifier, explicitement ou non, l'imagination créatrice.

Alors qu'on me permette de faire l'éloge de l'imagination. En précisant d'abord que moi aussi j'ai écrit deux récits récemment (et sept romans). C'est dire que je n'y suis pas opposée. Simplement ils ont été écrits sous la poussée de la nécessité : ils m'ont permis de traverser deux deuils cruels, celui de toute ma mémoire écrite qui me fut volée, et celui de mon père, si singulier personnage qu'il me semblait intéressant d'en livrer le portrait. Chaque fois, j'ai écrit ces récits parce que je croyais que leur universalité méritait que j'en fisse état. Mais, si l'on me pardonne la provocation, on n'a pas tous les jours la chance d'un deuil sévère et universalisable.

Pourquoi affirmer que la fiction – pure et dure, le roman – est source de vérité ? C'est qu'elle transmet des *secrets d'initiés*. Qu'est-ce ? Par cette expression je désigne ces sentiments-sensations que l'on ne connaît vraiment que si on les a expérimentés, ces choses que nous savons à peu près, intellectuellement, mais que nous ne pouvons pas connaître vraiment tant que nous ne les avons pas vécues. Par exemple, faire l'amour, ou perdre un proche, relèvent de ce type de savoir. Tant qu'on ne l'a pas fait, pas traversé, on ne peut pas savoir (de ce qui s'appelle savoir) de quoi il s'agit. Or la fiction est destinée, précisément, à permettre de traverser des expériences qu'on n'a pas vécues dans la réalité. C'est-à-dire qu'elle produit – et c'est pourquoi je lui accorde tant d'importance dans la formation de la personne – des effets réels. Lisant des histoires, des « feintises », on pleure, on rit, on s'émeut, *réellement*. Dans cette alliance d'une histoire feinte et d'un effet réel, réside pour chacun la possibilité de traverser des secrets d'initiés, et donc de s'approprier la connaissance qu'ils comportent. Et ainsi d'en savoir un peu plus sur ce que la vie ne nous a pas proposé, car bien entendu, nos vies, quelles qu'elles soient, et même passionnantes, sont toujours très limitées et réduites à une mince somme d'expériences concrètes. Grâce à la fiction, nous traversons de multiples expériences autres qui nous enrichissent réellement, comme on s'enrichit de ce qu'on a vécu, d'un savoir non pas seulement intellectuel mais aussi émotionnel.

Qu'importe alors si l'histoire est réelle, vécue par l'auteur ou tirée d'un fait divers ? C'est son effet qui doit l'être. Et comment mieux qu'en sollicitant l'imagination peut-on écrire des histoires qui agissent ?

Belinda Cannone est née en 1958. Enseigne la littérature comparée à l'Université de Caen. Elle a publié des romans, des récits, dont *La Chair du temps*, (Stock, 2012, prix de la Ville de Caen), et des essais, dont *L'Écriture du désir* (Calmann-Lévy, 2000, prix de l'essai de l'Académie Française) et *Le sentiment d'imposture* (Calmann-Lévy, 2005, Grand Prix SGDL). Derniers ouvrages : *Le don du passeur*, récits (Stock, 2013) ; *Nu intérieur*, roman (L'Olivier 2015).